
Inscriptions scolaires

Jeunesse

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pour l'année scolaire 2024-2025 - Du 04 mars au 03 mai 2024

Pour toutes questions et demandes d'informations, vous pouvez contacter le Guichet unique Enfance
– Famille à tout moment sur notre portail citoyen ICI

[Portail citoyen ICI](#)

Comment inscrire mon enfant à l'école ?

- En effectuant la démarche en ligne via <https://ici.clermont-ferrand.fr>
- En déposant un dossier d'inscription scolaire au Guichet Unique Enfance-Familles ou dans [l'école de secteur](#)

Comment effectuer la démarche d'inscription scolaire en ligne ?

La démarche en ligne est accessible sur le site internet <https://ici.clermont-ferrand.fr> , rubrique
« **Enfance-Jeunesse-Education** »

Prévoir les justificatifs nécessaires sous format numérique (Pdf, photo, etc.)

Inscriptions scolaires

Rentrée 2024-2025

Dates d'inscriptions

Du 4 mars au 3 mai 2024

Vous devez inscrire votre enfant si

- ⌘ Vous arrivez à Clermont-Ferrand
- ⌘ Votre enfant entre en maternelle
- ⌘ Vous avez déménagé et votre enfant change d'école
- ⌘ Votre enfant passe de la maternelle à l'élémentaire avec dérogation scolaire

Modalités d'inscriptions

- ⌘ Démarche en ligne sur : <https://ici.clermont-ferrand.fr> 
- ⌘ Retrait et dépôt du dossier au Guichet Unique Enfance-Familles ou à l'école de secteur

+ DE RENSEIGNEMENTS :

Au Guichet Unique enfance-familles ou auprès du Responsable Pédagogique Périscolaire de l'école.

Tél. 04 73 42 32 33

<https://ici.clermont-ferrand.fr>

[FAQ FAMILLES](#)

[RÈGLEMENT](#)